

Délibération n°20

Effectif légal du Conseil de
Communauté :
61

Nombre de Conseillers
en exercice :
61

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
59

Nombre de votants :
(M Jean-Philippe PERRET, ne prend
pas part au vote)
58

Date de convocation :
20 septembre 2017

Date d'affichage du
compte-rendu :
4 octobre 2017

Objet :
**Vente de la parcelle ZC 848 à la
commune de SAINT-BONNET-
PRES-RIOM**

L'AN deux mille dix-sept, le 26 septembre, le conseil
communautaire, convoqué le 20 septembre 2017 s'est réuni à la
salle Dumoulin à RIOM, à 18 heures 30 minutes, sous la
présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M
Jacques BARBECOT, M José BELDA, M Claude BOILON, M Jean-
Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine
BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Pierre CERLES, M Gérard
CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M
François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON,
Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS,
Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme
Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Jean-
Christophe GIGAULT, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET,
M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme
Catherine HOARAU, Mme Françoise LAFOND, M Yves LIGIER,
Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian
OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe
PERRET, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme
Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Thierry ROUX,
Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, **titulaires.**
Mme Marie-Laure REDON, Mme Sylvie MOIGNOUX, Mme Sylvie
GERBE, **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents, représentés ou suppléés :

- Mme Martine BESSON, *a donné pouvoir à* M Alain PAULET
- M Philippe CARTAILLER, conseiller communautaire unique de
SAINT-IGNAT, remplacé par Mme Marie-Laure REDON conseiller
communautaire suppléant
- M Stéphane FRIAUD, *a donné pouvoir à* Mme Pierrette CHIESA
- M Daniel GRENET, *a donné pouvoir à* Mme Michèle GRENET
- M Mohand HAMOUMOU, *a donné pouvoir à* Mme Anne-Karine
QUEMENER
- M Didier IMBERT, conseiller communautaire unique de
CLERLANDE, remplacé par Mme Sylvie MOIGNOUX conseiller
communautaire suppléant
- M Jacques LAMY, *a donné pouvoir à* M Pierre PECOUL
- Mme Emilie LARRIEU, *a donné pouvoir à* Mme Nicole PICHARD
- Mme Nicole LAURENT, *a donné pouvoir à* M Philippe COULON
- M Christian MELIS, conseiller communautaire unique d'ENVAL,
remplacé par Mme Sylvie GERBE conseiller communautaire
suppléant
- M Gilbert MENARD, *a donné pouvoir à* M Jean-Christophe
GIGAULT
- Mme Régine PERRETON, *a donné pouvoir à* M Vincent RAYMOND
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir à* M Jean-Pierre
HEBRARD
- M Nicolas WEINMEISTER, *a donné pouvoir à* Mme Catherine
HOARAU

Absents :

- M Lionel CHAUVIN
- Mme Catherine VILLER-MICHON

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170926-
DELIB2017092620-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

<> <> <>

Secrétaire de Séance :

M Eugène CHASSAGNE

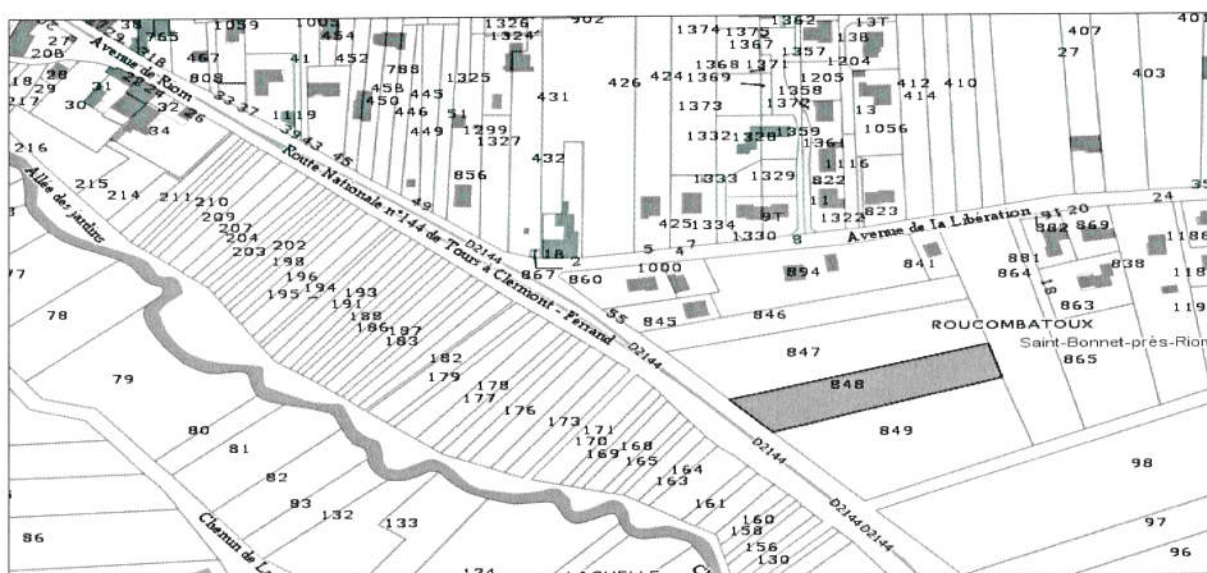
Rapport n°20 – Vente de la parcelle ZC 848 à la commune de SAINT-BONNET-PRES-RIOM

Riom Limagne et Volcans est propriétaire de plusieurs parcelles à l'entrée du bourg de SAINT-BONNET-PRES-RIOM.

Initialement destinées à accueillir une Zone d'Activité d'Intérêt Local (ZACIL) inscrite en phase 2 du SCOT, ces parcelles ont été acquises en 2006 par Riom Communauté.

Cependant, début 2016, la commune de SAINT-BONNET-PRES-RIOM a porté à connaissance de Riom communauté un projet d'intérêt général et a acquis deux parcelles cadastrées ZC 846 et 847, pour sa réalisation (délibération de Riom communauté du 30 juin 2016).

La réalisation de ce projet nécessite un aménagement de voirie conséquent et la commune sollicite l'acquisition d'une parcelle supplémentaire d'une superficie de 2 910 m², cadastrée ZC 848, indispensable à la desserte.



Après échange avec la commune, la cession de la parcelle ZC 848 pourrait être réalisée au prix de 14 724,60€ (5,06 €/m²) et le projet de Zone d'Activités sur cet espace pourrait être abandonné.

Vu l'avis de la commission économique du 20 septembre 2017,
Vu l'avis du service des Domaines,

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité (M Jean-Philippe PERRET ne prend pas part au vote) :

- approuve la cession de la parcelle ZC 848 à la commune de SAINT-BONNET-PRES-RIOM, au prix de 14 724,60 € (5,06 €/m²),
- autorise le Président ou son représentant légal à signer tout document relatif à cette procédure.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

*Pour extrait conforme.
A Riom, le 27 septembre 2017*

*Le Président
Frédéric BONNICHON*



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170926-
DELIB2017092620-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017